



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Seine-Maritime

Commune : Ry

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise

Monument(s)

Appellation : Eglise

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 21/03/1910

Étendue de la protection : Porche

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.